AINSI PARLA L'ONCLE

JEAN PRICE-MARS

MÉMOIRE D'ENCRIER

AINSI PARLA L'ONCLE

Jean Price-Mars

AINSI PARLA L'ONCLE

MÉMOIRE D'ENCRIER

AVANT-PROPOS

Nous avons longtemps nourri l'ambition de relever aux yeux du peuple haïtien la valeur de son folk-lore. Toute la matière de ce livre n'est qu'une tentative d'intégrer la pensée populaire haïtienne dans la discipline de l'ethnographie traditionnelle.

Par un paradoxe déconcertant, ce peuple qui a eu, sinon la plus belle, du moins la plus attachante, la plus émouvante histoire du monde – celle de la transplantation d'une race humaine sur un sol étranger dans les pires conditions biologiques – ce peuple éprouve une gêne à peine dissimulée, voire quelque honte, à entendre parler de son passé lointain. C'est que ceux qui ont été pendant quatre siècles les artisans de la servitude noire parce qu'ils avaient à leur service la force et la science ont magnifié l'aventure en contant que les nègres étaient des rebuts d'humanité, sans histoire, sans morale, sans religion, auxquels il fallait infuser n'importe comment de nouvelles valeurs morales, une nouvelle investiture humaine. Et lorsque à la faveur des crises de transmutation que suscita la Révolution française, la communauté d'esclaves de Saint-Domingue s'insurgea en réclamant des titres que personne jusque-là ne songeait à lui reconnaître, le succès de ses revendications fut pour elle tout à la fois un embarras et une surprise – embarras, inavoué d'ailleurs, du choix d'une discipline sociale, surprise d'adaptation d'un troupeau hétérogène à la vie stable du travail libre. Évidemment le parti le plus simple pour les révolutionnaires en mal de cohésion nationale était de copier le seul modèle qui s'offrit à leur intelligence. Donc, tant bien que mal, ils insérèrent le nouveau groupement dans le

cadre disloqué de la société blanche dispersée, et ce fut ainsi que la communauté nègre d'Haïti revêtit la défroque de la civilisation occidentale au lendemain de 1804. Dès lors, avec une constance qu'aucun échec, aucun sarcasme, aucune perturbation n'a pu fléchir, elle s'évertua à réaliser ce qu'elle crut être son destin supérieur en modelant sa pensée et ses sentiments, à se rapprocher de son ancienne métropole, à lui ressembler, à s'identifier à elle. Tâche absurde et grandiose ! Tâche difficile, s'il en fut jamais !

Mais c'est bien cette curieuse démarche que la métaphysique de M. de Gaultier appelle un bovarysme collectif, c'est-à-dire la faculté que s'attribue une société de se concevoir autre qu'elle n'est. Attitude étrangement féconde si cette société trouve en elle-même les ressorts d'une activité créatrice qui la hausse au-dessus d'elle-même parce qu'alors la faculté de se concevoir autre qu'elle n'est devient un aiguillon, un moteur puissant qui la presse à culbuter les obstacles dans sa voie agressive et ascensionnelle. Démarche singulièrement dangereuse si cette société, alourdie d'impedimenta, trébuche dans les ornières des imitations plates et serviles, parce qu'alors elle ne paraît apporter aucun tribut dans le jeu complexe des progrès humains, et servira tôt ou tard du plus sûr prétexte aux nations impatientes d'extension territoriale, ambitieuses d'hégémonie pour la rayer de la carte du monde. Malgré des sursauts de redressement et des bouffées de clairvoyance, c'est par la mise en œuvre du second terme du dilemme qu'Haïti chercha une place parmi les peuples. Il y avait des chances que sa tentative fut considérée dénuée d'intérêt et d'originalité. Mais, par une logique implacable, au fur et à mesure que nous nous efforcions de nous croire des Français « colorés », nous désapprenions à être des Haïtiens tout court, c'est-à-dire des hommes nés en des conditions historiques déterminées, ayant ramassé dans leurs âmes, comme tous les autres groupements humains, un complexe psychologique qui donne à la communauté haïtienne sa physionomie spécifique. Dès lors, tout ce qui est authentiquement indigène – langage, mœurs, sentiments, croyances – devient-il suspect, entaché de mauvais goût aux yeux des élites éprises de la nostalgie de la patrie perdue. À plus forte raison, le mot nègre, jadis terme générique, acquiert-il un sens péjoratif. Quant à celui « d'Africain », il a toujours été, il est l'apostrophe la plus humiliante qui puisse être adressée à un Haïtien. À la

rigueur, l'homme le plus distingué de ce pays aimerait mieux qu'on lui trouve quelque ressemblance avec un Esquimau, un Samoyède ou un Toungouze plutôt que de lui rappeler son ascendance guinéenne ou soudanaise. Il faut voir avec quel orgueil quelques-unes des figures les plus représentatives de notre milieu évoquent la virtualité de quelque filiation bâtarde ! Toutes les turpitudes des promiscuités coloniales, les hontes anonymes des rencontres de hasard, les brèves pariades de deux paroxysmes sont devenues des titres de considération et de gloire. Quel peut être l'avenir, quelle peut être la valeur d'une société où de telles aberrations de jugement, de telles erreurs d'orientation se sont muées en sentiments constitutionnels ? Dur problème pour ceux qui réfléchissent et qui ont la tâche de méditer sur les conditions sociales de notre milieu ! En tout cas, il apparaîtra au lecteur combien notre entreprise est téméraire d'étudier la valeur du folk-lore haïtien devant le public haïtien. Notre audace apparaîtra plus nette quand nous avouerons que c'est sous la forme de conférences de vulgarisation que nous avions conçu le dessein originel de ce livre. Au fait, nous jetâmes l'amorce de deux conférences sur la division du sujet qui nous sembla la plus accessible au public amateur de frivolités et de bagatelles. Pour le reste, nous jugeâmes plus opportun de lui réserver le cadre d'une monographie. Alors, nous modifiâmes le plan primitif et nous joignîmes bout à bout les essais qui sont ici réunis. Nous confessons sans tarder que de toute la matière du folk-lore les modalités des croyances populaires, leurs origines, leur évolution, leur manière d'être actuelle, les explications scientifiques qui découlent de leur mécanisme ont été les problèmes qui ont le plus vivement sollicité nos recherches. C'est pourquoi elles tiennent une plus grande place dans ce recueil. Les solutions auxquelles nous avons souscrit sont-elles définitives ? Nous n'avons garde de le prétendre. C'est l'éternel souci de l'esprit scientifique de ne jamais considérer que comme provisoires les conclusions auxquelles aboutit l'étude des phénomènes d'ordre biologique selon les méthodes et les acquisitions les plus récentes de la science. Du moins nous nous sommes efforcé d'utiliser les plus doctes travaux qui fussent susceptibles de nous aider à comprendre notre sujet dans ses modalités essentielles. Nous souhaitons que d'autres creusent plus avant le sillon et répandent une plus large profusion de semences…

Mais, nous dira-t-on, à quoi bon se donner tant de peine à propos de menus problèmes qui n'intéressent qu'une très infime minorité d'hommes, habitant une très infime partie de la surface terrestre ?

On a peut-être raison.

Nous nous permettrons d'objecter cependant que ni l'exiguïté de notre territoire, ni la faiblesse numérique de notre peuple ne sont motifs suffisants pour que les problèmes qui mettent en cause le comportement d'un groupe d'hommes soient indifférents au reste de l'humanité. En outre, notre présence sur un point de cet archipel américain que nous avons « humanisé », la trouée que nous avons faite dans le processus des événements historiques pour agripper notre place parmi les hommes, notre façon d'utiliser les lois de l'imitation pour essayer de nous faire une âme d'emprunt, la déviation pathologique que nous avons infligée au bovarysme des collectivités en nous concevant autres que nous ne sommes, l'incertitude tragique qu'une telle démarche imprime à notre évolution au moment où les impérialismes de tous ordres camouflent leurs convoitises sous des dehors de philanthropie, tout cela donne un certain relief à l'existence de la communauté haïtienne et, devant que la nuit vienne, il n'est pas inutile de recueillir les faits de notre vie sociale, de fixer les gestes, les attitudes de notre peuple, si humble soit-il, de les comparer à ceux d'autres peuples, de scruter leurs origines et de les situer dans la vie générale de l'homme sur la planète. Ils sont des témoins dont la déposition ne peut être négligeable pour juger la valeur d'une partie de l'espèce humaine.

Tel est, en dernière analyse, le sens de notre entreprise, et quel que soit l'accueil qu'on lui réserve, nous voulons qu'on sache que nous ne sommes pas dupe de son insuffisance et de sa précarité.

Jean Price-Mars
Pétionville, le 15 décembre 1927.

CHAPITRE I

AINSI PARLA L'ONCLE

1

Qu'est-ce que le folkore ?

Notre réponse à cette interrogation s'inspirera, en partie, des travaux copieux et savants qui ont illustré le nom de M. Paul Sébillot et auxquels il a consacré les plus patientes recherches et la plus pénétrante sagacité.

Le terme folk-lore, rapporte Sébillot d'après William J. Thoms, est composé de deux mots saxons, « folk-lore, littéralement » folk : peuple, lore : savoir, c'est-à-dire : *the lore of the people*, le savoir du peuple[1].

« Il est difficile d'expliquer – continue William J. Thoms –, quelles branches de connaissances doivent être comprises sous ce titre générique. L'étude du folk-lore s'est étendue bien au-delà de sa conception originelle. Dans un sens large, on peut dire qu'il occupe dans l'histoire d'un peuple une position correspondant exactement à celle que la fameuse loi non écrite occupe au regard de la loi codifiée, et on peut le définir comme une histoire non écrite. De plus, il est l'histoire non écrite des temps primitifs. Au cours du développement de la vie civilisée, beaucoup des anciennes manières, coutumes, observances et cérémonies des temps passés ont été

1 Paul Sébillot, *Le folk-lore; littérature orale et ethnographique traditionnelle,* Paris, O. Doin et fils, 1913.

rejetées par les couches supérieures de la société et sont graduellement devenues les superstitions et les traditions des basses classes.

« On peut dire que le folk-lore englobe toute la "culture" du peuple, qui n'a pas été employée dans la religion officielle ou dans l'histoire de la civilisation par d'étranges et grossières coutumes, de superstitieuses associations avec les animaux, les fleurs, les oiseaux, les arbres, les objets locaux, et avec les événements de la vie humaine ; il comprend la croyance à la sorcellerie, aux fées et aux esprits, les ballades et les dires proverbiaux qui s'attachent à des localités particulières, les noms populaires des collines, des ruisseaux, des cavernes, des tumulus, des champs, des arbres, etc., et de tous les incidents analogues. »

« Dans la vie sauvage, toutes ces choses existent non comme survivances, mais comme des parties actuelles de l'état même de la société. Les survivances de la civilisation et le "statut" du folk-lore des tribus sauvages appartiennent tous deux à l'histoire primitive de l'humanité… »

Et en circonscrivant le domaine de la nouvelle science, le comte de Puymaigre a résumé, en 1885, les raisons pour quoi on l'a dénommée folklore :

« Folklore comprend dans ses huit lettres, dit-il, les poésies populaires, les traditions, les contes, les légendes, les croyances, les superstitions, les usages, les devinettes, les proverbes, enfin tout ce qui concerne les nations, leur passé, leur vie, leurs opinions. Il était nécessaire d'exprimer cette multitude de sujets sans périphrase, et l'on s'est emparé d'un mot étranger auquel on est convenu de donner une aussi vaste acception… »

Voilà donc exposés selon de hautes références l'objet et l'étendue de la science qui nous occupe. Mais si cet objet, ainsi que nous venons de le voir, consiste surtout à recueillir et à grouper des masses de faits de la vie populaire afin d'en révéler la signification, d'en montrer l'origine ou le symbole, si la plupart de ces faits dévoilent un certain moment, une étape de la vie de l'homme sur la planète, la première explication provisoire et aventureuse des problèmes qu'il a eus à confronter, si d'autre part, ils n'existent plus qu'à l'état de survivances dans certaines sociétés comme pour marquer la profondeur et l'ancienneté de croyances primitives, s'ils constituent, à notre gré, le plus troublant miroir où se reflète la

communauté d'origine probable de tous les hommes de quelque orgueil qu'ils se prévalent, à l'heure actuelle, n'est-il pas intéressant de rechercher par quelles matières éventuelles notre société pourrait concourir à l'enrichissement de cette partie de l'ethnographie et, le cas échéant, ne pourrions-nous pas tenter d'apporter un bref jugement sur la valeur d'une telle contribution ?

Vie quotidienne

En d'autres termes, la société haïtienne a-t-elle un fonds de traditions orales, de légendes, de contes, de chansons, de devinettes, de coutumes, d'observances, de cérémonies et de croyances qui lui sont propres ou qu'elle s'est assimilés de façon à leur donner son empreinte personnelle, et si tant est que ce folk-lore existe, quelle en est la valeur au double point de vue littéraire et scientifique ?

Voilà le problème que nous nous sommes posé en écrivant ces essais. Mais comme on pense bien, les multiples aspects du sujet, l'abondance des informations, leur caractère embroussaillé, la nouveauté même de l'entreprise handicaperaient nos efforts et les amèneraient à un échec certain si nous n'avions le ferme propos de limiter d'avance notre champ d'action en choisissant dans la masse confuse des matériaux telles données qui soient représentatives de notre folk-lore.

Nous savons bien à quels reproches d'arbitraire ou de parti pris nous nous exposons.

Mais (n'est-il pas vrai ?), si d'après le mot de Leibnitz, il n'y a de science que du général, on ne saurait classer sans choisir, on ne saurait choisir sans catégoriser.

Au reste, deux méthodes s'offraient à nous. Ou bien établir la longue liste de nos légendes, observances, coutumes, etc., en leur consacrant une description détaillée – ce qui ne serait pas sans profit, mais provoquerait la plus vive et la plus légitime impatience du lecteur – ou bien choisir parmi ces faits tels d'entre eux qui nous paraissent avoir un caractère de symboles ou de types et rechercher en quoi ils nous sont propres, par quoi ils sont dissemblables ou analogues à ceux qui ont été recueillis en d'autres sociétés moins civilisées ou plus raffinées que la nôtre. Dans la limite que nous nous sommes imposée ici, c'est cette dernière méthode d'ethnographie comparée que nous avons adoptée.

2

Nous avons admis précédemment que le folk-lore s'entend des légendes, des coutumes, des observances, etc., qui forment les traditions orales d'un peuple. En ce qui concerne le peuple haïtien, on pourrait les résumer toutes ou à très peu près en disant qu'elles sont les croyances fondamentales sur lesquelles se sont greffées ou superposées d'autres croyances d'acquisition plus récente.

Les unes et les autres se livrent une lutte sourde ou âpre dont l'enjeu final est l'emprise des âmes. Mais c'est dans ce domaine surtout que le conflit revêt des aspects différents selon que le champ de bataille se dresse dans la conscience des foules ou dans celle des élites. Or, en vérité, je ne sais laquelle de ces deux entités sociales occupe la meilleure situation à ce point de vue étroit, si l'on considère que ceux d'en bas s'accommodent le plus simplement du monde ou de la juxtaposition des croyances ou de la subordination des plus récentes aux plus anciennes et parviennent ainsi à obtenir un équilibre et une stabilité tout à fait enviables. Les classes élevées, au contraire, paient un très lourd tribut à ces états de conscience primitifs qui sont de perpétuels sujets d'étonnement et d'humiliation pour tous ceux qui en portent le stigmate, car ni la fortune, ni le talent qui, combinés ou isolés, peuvent compter comme autant de traits de distinction pour marquer la hiérarchie sociale

ne constituent des obstacles contre l'intrusion possible de telles ou telles croyances puériles et surannées, et comme celles-ci réclament certaines pratiques extérieures, il s'ensuit que les âmes qui en sont affectées pâtissent d'une angoisse et d'une détresse susceptibles de devenir tragiques par instant.

Cet état de transition et d'anarchie des croyances est l'une des caractéristiques les plus curieuses de notre société. De là proviennent la terreur et la répugnance que l'on éprouve à en parler en bonne compagnie.

Faut-il que je m'en excuse ici ? Ne devons-nous pas soumettre tous les problèmes de la vie sociale au crible de l'examen scientifique ?

Et n'est-ce pas ainsi seulement que nous parviendrons à dissiper les erreurs, à atténuer les malentendus, à répondre enfin d'une façon satisfaisante aux sollicitations de notre curiosité si souvent désemparée par les inquiétudes de prétendus mystères ?

Mais avant même que de développer les conséquences auxquelles aboutissent des prémisses ainsi posées, sérions les questions en mettant en première ligne de notre examen une sélection de contes et de légendes.

Contes et légendes !

Existe-t-il un peuple qui en ait une plus riche moisson que la nôtre ?

En connaissez-vous dont l'imagination ait inventé plus de drôleries, de bonhomie, de malice et de sensualité dans ses contes et dans ses légendes ? Et qui de nous peut oublier ces interminables et désopilantes histoires de « l'Oncle Bouqui et Ti Malice » dont notre enfance a été bercée ?

Ces contes sont-ils de vrais produits autochtones ou bien ne sont-ils que des réminiscences d'autres contes et d'autres légendes venus de périodes antérieures à la servitude ? Sont-ils nés sur notre sol comme notre créole lui-même, produits hétérogènes de transformation et d'adaptation déterminés par le contact du maître et de l'esclave ?

L'une et l'autre de ces hypothèses sont aisément justifiables, et il est possible de découvrir dans les éléments constitutifs de nos contes des survivances lointaines de la terre d'Afrique autant que de créations spontanées et d'adaptation de légendes gasconnes, celtiques ou autres.

D'abord, voyons le cadre et les circonstances dans lesquels nous disons les contes ici.

Ils sollicitent le mystère de la nuit comme pour ouater à dessein le rythme de la narration et situer l'action dans le royaume du merveilleux. C'est, en effet, par les nuits claires au moment où « Lapin est de garde » (comme on dit dans le Nord, pour exprimer la limpidité d'un ciel constellé d'étoiles), c'est à ce moment-là que le fier « lecteur » lance l'appel à l'attention de son auditoire.

Et pourquoi le choix de l'heure est-il exclusivement réservé à la nuit ? Est-ce un tabou ? Oui, sans doute, puisque la transgression de la règle amène une terrible sanction. En effet, il est de tradition que dire un conte en plein jour peut vous faire perdre votre père ou votre mère ou un tout autre être cher. Mais d'où nous vient ce tabou ? Est-ce d'Afrique, est-ce d'Europe ?

« Les vieux Bassoutos (peuple de l'Afrique australe) prétendent que si on dit les contes le jour, une gourde tombera sur la tête du narrateur ou que sa mère sera changée en zèbre. » Voilà un point de repère pour l'Afrique[2].

Mais en Irlande aussi, on croit que cela porte malheur[3].

De quel côté donc faut-il chercher l'origine de notre coutume ? Est-ce d'Afrique ? Est-ce d'Europe ?

D'autre part, nous commençons nos contes par un « cric », auquel l'auditoire répond « crac ». Cette tradition nous vient en droite ligne de l'époque coloniale. Elle est très propre aux marins bretons et très répandue dans toute la Bretagne, et vous savez si nous avons eu un grand nombre de Bretons à Saint-Domingue.

Méfions-nous, cependant.

Sur la côte des esclaves, le narrateur annonce aussi son récit par un « alo » auquel l'auditoire répond « alo ».

N'y aurait-il pas dans notre préférence du premier mode d'expression qu'une simple substitution de mots, sans qu'il y ait eu une égale mutation de coutumes ?

Nous le croyons sans peine, d'autant que, de façon générale, nous modifions la morphologie des contes dont nous nous emparons avant même que d'agir sur les matériaux dont ils sont faits.

---

2 *Ibid.*

3 *Ibid.*

C'est ainsi, par exemple, que pour imposer au conteur un nombre déterminé de récits, au « cric-crac » succède une autre interrogation.

Time, Time ?

Alors, selon que le narrateur est plus ou moins bien disposé à gratifier l'assemblée de un ou de plusieurs récits, il acquiesce à la demande, en répliquant : « Bois », ou « Bois sèche ».

Le dialogue se poursuit.

— Combien li donné ?

— Rien, ou bien 1, 2 ou plusieurs.

Il semble que cette façon d'éprouver les bonnes dispositions du narrateur nous soit très personnelle. Malgré de patientes recherches, nous n'avons pas trouvé d'habitudes analogues chez d'autres peuples. Il en est de même d'ailleurs de la moralité, qui est le dernier terme du récit et qui reste invariable : *Cé ça m'talé ouè moin tombé jusqu'icite*[4].

3

Et maintenant, que vaut la matière même de nos contes ?

Il nous est avis que le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'elle est extrêmement diversifiée. Si l'on en fait une étude serrée, il n'est pas rare d'y rencontrer des sujets où les genres les plus variés se coudoient : l'épopée, le drame, le comique et la satire. Il apparaît néanmoins que ces deux derniers genres en donnent la note dominante comme étant plus expressive de notre état d'âme. D'ailleurs, le comique et la satire de nos contes éclatent le plus souvent, non point dans la trame du récit toujours simple et naïf, mais dans le réalisme et le pittoresque des personnages.

Donc, le relief des caractères s'accusera plus ou moins, selon que le narrateur sera lui-même plus ou moins doué et animera son rôle d'une vie plus ou moins intense. Autrement dit, il faut que le narrateur joue son personnage, aptitude difficile à acquérir, étant donné le mode de formation complexe des personnages. Car tout y contribue, la nature entière est mise en scène : le ciel, la terre, les hommes, les animaux, les végétaux, etc. Ces personnages s'expriment en paraboles et en sentences. Ils revêtent presque toujours

4 C'est ce dont j'ai été me rendre compte et qui me vaut d'être en votre compagnie.

un caractère de symbole. Telle est, par exemple, la conception de Bouqui et de Ti Malice. On a dit justement que ces deux héros inséparables, sont l'un, la personnification de la bonne brute, de la force inintelligente et cordiale, tandis que l'autre est celle de la ruse.

Il y a évidemment de tout cela dans Bouqui et Ti Malice, mais je crois aussi qu'il y a autre chose. Il nous paraît probable que, historiquement parlant, Bouqui est le type du « nègre bossale » fraîchement importé d'Afrique à Saint-Domingue, dont la lourdeur et la bêtise étaient l'objet de nombreuses brimades et d'impitoyables railleries de Ti Malice, personnification du « nègre créole », généralement considéré comme plus adroit et même un peu finaud.

Au reste, le terme de « Bouqui » semble être une simple déformation de « Bouriqui », nom générique que portait vers le XVII^e^ siècle une tribu de la Côte des graines et dont certains individus étaient importés, en fraude, à Saint-Domingue par les Anglais. On prétend qu'ils étaient indociles et ne s'accommodaient guère du régime colonial.

N'auraient-ils pas fourni les principaux éléments dont est fait le personnage de Bouqui par leurs travers et le côté inassimilable de leur tempérament, si différent des autres nègres promptement fondus dans la masse indistincte des esclaves ?

N'auraient-ils pas été à cause de cela les victimes désignées à la raillerie des autres ? Quoi qu'il en soit, la signification du symbole a dû évoluer à mesure que le souvenir du régime colonial s'atténuait dans la tradition populaire ; et, c'est maintenant seulement qu'il nous paraît représentatif d'une certaine force faite de patience, de résignation et d'intelligence, tel qu'il est possible d'en déceler l'expression dans la masse de nos paysans montagnards.

D'autre part, Bouqui et Ti Malice peuvent bien être des noms transposés d'animaux.

Vous savez quelle place tiennent les bêtes dans la formation des personnages de fables, de contes et de légendes sur toute la surface du globe. Rappelez-vous seulement le rôle assigné au compère Renard, fin croqueur, passé maître en tromperie, et le pauvre Baudet borné, stupide, « empêtré dans son enveloppe brute » et si bonne créature malgré tout, que le génie de La Fontaine a tirés des contes préhistoriques de la vieille Europe pour les immortaliser dans ses fables.

Eh ! quoi ?, me direz-vous, allons-nous établir une comparaison quelconque entre de telles fables et nos contes ? J'y vois mieux qu'une comparaison, il y a peut-être une filiation entre eux !

D'abord, n'est-il pas étrange que, en ce qui concerne la dénomination des personnages, nos paysans du Nord appellent Ti Malice indifféremment « Compère Lapin ou Maître Ti Malice » ?

Mais en outre, nos congénères d'Amérique n'ont-ils pas, eux aussi, choisi le lapin ou le lièvre comme l'emblème de la ruse ? Sur la plus grande partie du continent noir, le lièvre n'est-il pas considéré comme le type génial de la finesse, tandis que l'antilope caractérise la sottise et la bonasserie.

D'autre part, n'est-il pas curieux que Sir Harry Johnston, un des plus savants africologues anglais, dans son magnifique livre sur le Libéria[5], relate qu'il y a une remarquable similitude de facture dans tous les contes où les animaux sont pris comme héros, et qu'on débite dans toute l'Afrique noire du Sénégal au pays des Zoulous, de la colonie du Cap au Soudan égyptien ; que ces contes sont de la même famille que ceux de l'Afrique du Nord ; qu'ils proviennent de la même source que les fables d'Ésope de la Méditerranée orientale ; qu'il y a une ressemblance frappante dans la structure, le choix du sujet des contes africains et des contes des classes populaires des pays de l'Europe, tels qu'ils sont parvenus jusqu'à nous par les délicieuses versions du bas allemand et du wallon…

Ah !, voyez-vous, de quelle glorieuse parenté peuvent se réclamer notre Bouqui et son impayable compère Ti Malice.

L'un et l'autre sont les porte-parole de nos doléances et de nos amertumes, l'un et l'autre sont significatifs de nos habitudes d'assimilation. Ne vous en moquez pas trop et surtout ne les dédaignez pas. Ne rougissez ni de la rondeur niaise de l'un, ni de la finasserie de l'autre. Ils sont à leur manière ce que la vie nous offre partout sur le globe de balourdise, de vanité puérile et d'habileté cauteleuse. Ils sont représentatifs d'un état d'esprit très près de nature sans doute, non point parce qu'ils sont nègres, mais parce qu'ils ont été pétris dans la plus authentique argile humaine. Ils doivent donc nous être chers parce qu'ils ont longtemps amusé notre enfance, parce que, maintenant encore, ils font jaillir la première étincelle

5 Harry Hamilton Johnston, *Liberia*, London, Hutchinson & Co., 1906.

de curiosité dans l'imagination de nos rejetons, et enfin parce qu'ils satisfont en eux ce goût du mystère qui est l'un des magnifiques privilèges de notre espèce.

Qu'ils ne soient cependant ni les plus pittoresques créations de l'imagination populaire, ni même la plus savoureuse expression de ses gaillardises, c'est ce dont il est facile de se rendre compte par les traits salés dont on charge certains animaux de notre entourage de colorer les fictions dont ils sont partie intégrante.

Connaissez-vous l'aventure qui advint à « Macaque » certain jour ?

Haut perché, sur un arbre, au bord de la route, il observait la foule des paysans qui s'acheminaient vers le marché de la ville.

À une bonne femme restée en arrière bien que trottinant, diligente sous son fardeau, allait toute sa sympathie, peut-être même un peu de sa pitié, car, Macaque, volontiers malin, voire espiègle, devinait au visage épanoui de la paysanne que celle-ci comptait tirer de mirobolants bénéfices de l'énorme calebasse qu'elle avait sur la tête.

Et de quoi cette calebasse était-elle pleine ?

Telle est la question que se posait Macaque.

Et son imagination allait trottinant cependant que trottinait la paysanne sous son fardeau.

Or, juste au pied du chêne où Macaque, haut perché, cherchait à pénétrer la pensée humaine, la pauvre femme heurta une pierre et soudain, la calebasse tomba, se rompit, laissant glisser en nappes dorées le miel qu'elle contenait.

— Mon Dieu ! Quelle misère ! fit la paysanne éplorée…

Macaque entendit et retint.

Des deux termes il ne connaissait qu'un seul.

Il connaissait bien le bon Dieu, dont il avait eu d'ailleurs à se louer de l'avoir créé, lui, Macaque, un peu à la ressemblance de l'homme, manière de sous-germain, peut-être. Mais jusque-là, il ne connaissait pas encore la misère.

Il descendit donc promptement de son observatoire et daredare s'empressa de lier connaissance avec cette chose qui semblait si précieuse.

Prudemment, il flaira la matière, puis en goûta…

— Fichtre ! C'est succulent, se dit-il. Et sur le champ, Macaque résolut d'aller trouver le bon Dieu, pour que le Créateur lui fit don d'un peu de misère.

Il partit, marcha longtemps, longtemps, traversa maintes savanes, enfin, à la nuit tombante,

Il arriva devant une porte fermée

Sous laquelle passait un jour mystérieux,

C'était l'endroit sacré, c'était l'endroit terrible.

De derrière la porte, on entend l'hosanna…

Les anges furent stupéfaits de la démarche téméraire de Macaque.

Dieu étant en conférence, ce fut l'Archange Saint-Michel, alors chef du protocole céleste, qui reçut l'auguste visiteur et lui remit, de la part du Père Éternel, un gros sac pesant, en lui recommandant de façon expresse et formelle de ne l'ouvrir qu'au milieu de l'une des savanes qu'il venait de traverser.

Macaque, guilleret, joyeux, repartit enthousiasmé.

Dès qu'il parvient au lieu désigné, il satisfit sa curiosité.

Horreur !

Ce sac ne contenait qu'un chien !

Macaque détala avec la rapidité de l'éclair. Hélas !, le chien, bon coureur, le tint de près, chauffant de son souffle l'arrière-train du grand curieux. Course inénarrable, en vérité dans son échevellement fantastique.

Enfin, grâce à de savantes péripéties, Macaque devança l'hôte incommode et atteignit l'habitation d'un hougan[6].

— Ouf ! Docteur, je vous en prie, donnez-moi quelque chose qui puisse me permettre de débarrasser l'univers de cette sale engeance qu'est la race des chiens.

Figurez-vous… Et il narra sa mésaventure.

— Je veux bien, répliqua le hougan. Après tout, c'est très simple. Il suffit que vous m'apportiez… « telle chose de telle manière »… d'un chien, n'importe lequel du premier venu. Vous comprenez, n'est-ce pas, et avant que le coq ait chanté trois fois, je vous affirme qu'il ne restera plus un chien, plus un seul sur toute la planète.

6 Le hougan est le nom du prêtre dans la religion du vaudou. Il est en même temps un médecin très écouté dans les campagnes haïtiennes.

— Rien que ça. Mais alors, disons que c'est bientôt fait, acquiesça Macaque.

Et immédiatement, il se mit en campagne.

Deux jours, puis trois, puis cinq se passèrent avant que Macaque reparut chez le hougan, muni d'un récipient fermé.

L'homme de l'art le décacheta, huma le contenu et dit à son hôte :

— Écoutez, mon ami, « cela » a je ne sais quel parfum que je crois déceler. Ah ! je vous préviens. Si « cela » vient d'un chien, tous les chiens mourront ; mais si « cela » vient d'un macaque, tous les macaques mourront !

— Attention, Docteur, attention !... Votre remarque me trouble. À la vérité, je ne suis pas certain du cachet d'origine que vous venez de rompre. Accordez-moi un tout petit quart d'heure… et je vous promets de vous apporter la certitude.

Macaque s'en alla anxieux et ne revint plus. Et voilà pourquoi chien et macaque, deux frères en intelligence, sont encore d'irréconciliables ennemis.

4

Et que faudrait-il dire, quel langage parlerais-je s'il fallait conter l'aventure savoureuse en paillardises de messire crapaud fiancé et en instance de mariage ?

N'est-ce pas, il faudrait que le lecteur entendit le latin et peut-être serait-il nécessaire – crapaud étant cul-de-jatte d'après le conte – qu'il simulât avec un partenaire l'exécution de ce duo singulier, dont le rythme lascif n'est pas épargné aux auditeurs du conte par les narrateurs.

Quoi qu'il en soit, les contes, malgré leur caractère délicieux, leur air dégingandé et rocambolesque, n'appartiennent, au fait, qu'à une très élémentaire catégorie du merveilleux. Ils sont par nature sans prétention ni suffisance.

Oh ! bien plus haut placés dans l'échelle des valeurs sont nos héros de légende ! Ceux-ci s'approprient un tel luxe de détails et de précision dans la vie réelle, ils se targuent d'un tel air entendu dans les explications qu'ils nous offrent des phénomènes naturels, que, malgré la gouaille frondeuse avec laquelle ils nous traitent, nous

sommes contraints de nous faire violence pour ne pas leur accorder un prompt témoignage de vraisemblance.

En veut-on des exemples ?

S'agit-il d'expliquer comment l'homme s'est trouvé si diversifié sur la planète et pourquoi, nous Haïtiens, nous sommes encore arriérés dans la course du progrès ? La légende racontera que certain jour, Dieu ayant achevé l'œuvre de la création, manda par-devant son trône le Blanc, le Mulâtre et le Nègre et leur tint à peu près le langage suivant :

> — Voici, je veux doter chacun de vous d'aptitudes spéciales. Exprimez vos désirs, je les agréerai aussitôt. Le « Blanc », incontinent, sollicita la domination du monde par la sagesse, la fortune, les arts et la science. Le Mulâtre désira ressembler au Blanc – ce qui était d'ailleurs se mettre un peu à sa suite –, mais quand vint le tour du Nègre, le récit atteint le plus haut burlesque.
>
> — Et vous, mon ami, fit le bon Dieu, que désirez-vous ?
>
> Le Nègre s'intimida, bredouilla quelque chose d'inintelligible, et, comme le bon Dieu insistait, le Nègre pirouetta et finit par dire : « *M'pas besoin angnin. Cé ac ces Messié là m'vini…*[7] »

Et voilà pourquoi nous sommes encore à la suite…

S'agit-il, au contraire, de stigmatiser l'audace imperturbable d'Haïti-Thomas[8], son ardeur irrésistible de courir après les places même disproportionnées à ses capacités, son incurable penchant pour les maléfices ? La légende dira que l'abbé M., un de nos premiers prêtres indigènes, mourut curé de Pétion-Ville. Comme il fut un saint homme, il s'en alla droit au paradis et y fut chaleureusement accueilli.

Pendant des jours et des jours, il fit sa partie dans le chœur des anges qui célèbrent là-haut la gloire du Créateur. Mais enfin, à la longue, le bon curé s'ennuya ferme. Il fit le tour du paradis, bâilla, flâna et continua à s'ennuyer de plus belle. Un jour, n'y tenant plus, il fit l'aveu de son état au bon Dieu qui en fut marri.

---

7 Je n'ai besoin de rien. Je suis le serviteur de ces messieurs.

8 Nom légendaire que les Haïtiens s'attribuent.

— Que voulez-vous faire ?, lui dit le bon Dieu.

— Oh ! il n'y a qu'un moyen de m'empêcher d'avoir la nostalgie de la terre, c'est de me donner une « place » ici, et il n'y en a qu'une seule que je me sente digne d'occuper, c'est celle de Saint-Pierre, détenteur des clefs du ciel !

Le bon Dieu lui fit de paternelles remontrances en lui démontrant l'impossibilité de réaliser ses désirs…

L'abbé M. en fut très chagrin, mais ne se tint pas pour battu…

Un matin, Saint-Pierre en prenant son service, remarqua quelque chose d'insolite à la porte du Paradis. Un amalgame de « *feuillages* », « *d'lo-répugnance*[9] », de « *maïs grillés* » et d'autres ingrédients jonchaient le sol.

Il eut l'imprudence de repousser du pied l'étrange offrande. Immédiatement, il fut pris de si vives douleurs dans les membres inférieurs devenus soudain enflés, que tout le Ciel en fut bouleversé. Mais à la face réjouie, à l'air satisfait de l'abbé M., le bon Dieu comprit qu'il était l'auteur responsable du méfait et qu'il s'était rendu coupable d'un acte indigne d'un habitant du Paradis. Il fut maudit et précipité en enfer.

Et voilà pourquoi nous n'aurons jamais un clergé indigène…

5

À la vérité, la légende n'habite pas toujours de telles cimes, encore qu'elle traite les grands et les humbles avec la même familiarité et la même bonne humeur. Ainsi, elle illustra de gloses tragiques la vie des précurseurs et des fondateurs de notre nationalité. Toussaint Louverture, Dessalines, Pétion, Christophe autant que Dom Pèdre, Mackandal, Romaine-la-Prophétesse ont fourni d'immenses matériaux à la légende. L'imagination populaire en a tiré des fables fantastiques et même quelques-unes de nos plus farouches superstitions.

Quoi qu'il en soit, contes et légendes ont trouvé dans le langage créole un mode d'expression d'une finesse et d'une acuité de pénétration tout à fait inattendues.

9 « Feuillages », « d'lo-répugnance » sont synonymes de maléfices.

Et c'est ici que notre capacité d'assimilation et notre faculté adaptatrice se sont muées en puissance de création.

Plantation de coton

Le créole est-il un langage dont on puisse tirer une littérature originale par laquelle se consacrera le génie de notre race ? Le créole doit-il devenir un jour la langue haïtienne comme il y a une langue française, italienne ou russe ? Peut-on en faire dès à présent telles applications pédagogiques comme on se sert dans la solution d'un problème de tels termes connus pour arriver à la découverte des autres termes en puissance ?

Difficiles et intéressantes questions que nous devions fatalement rencontrer au cours de cette étude sans même que nous ayons le loisir d'en approfondir la discussion.

En tout cas, on conviendra, sans peine, que tel qu'il est, notre créole est une création collective émanée de la nécessité qu'éprouvèrent jadis maîtres et esclaves pour se communiquer leur pensée ; il porte par conséquent l'empreinte des vices et des qualités du milieu humain et des circonstances qui l'ont engendré ; il est un compromis entre les langues déjà parvenues à maturité des conquérants français, anglais et espagnols et des idiomes multiples, rudes et inharmoniques de multitudes d'individus appartenant à des tribus ramassées de toutes parts sur le continent africain et importées dans la fournaise de Saint-Domingue. Mais il n'est cependant ni le « petit nègre » dont abuse trop souvent l'imagination complaisante et servile des globe-trotters, ni la langue codifiée que voulait en faire dès à présent l'impatience des doctrinaires en chambre. Pour le moment, il est le seul instrument dont nos masses et nous, nous

nous servons pour l'expression de notre mutuelle pensée ; instrument primitif à bien des égards, mais d'une sonorité et d'une délicatesse de touche inappréciables. Tel quel, idiome, dialecte, patois, son rôle social est donc un fait dont nous n'avons pas le pouvoir de nous dégager. C'est grâce au créole que nos traditions orales existent, se perpétuent et se transforment, et c'est par son intermédiaire que nous pouvons espérer combler un jour le fossé qui fait de nous et du peuple deux entités apparemment distinctes et souvent antagonistes. Voyez-vous l'importance qu'il revêt dans l'étude des problèmes à laquelle nous nous consacrons maintenant ?

Le créole, à qui sait l'entendre, est un langage d'une grande subtilité. Qualité ou défaut, ce caractère dérive moins de la netteté des sons qu'il exprime, que de la profondeur insoupçonnée des équivoques qu'il insinue par ses sous-entendus, par telle inflexion de voix et surtout par la mimique du visage de celui qui s'en sert. C'est peut-être pourquoi le créole écrit perd la moitié de sa saveur de langage parlé ; c'est peut-être pourquoi le folk-lore haïtien n'a pas fait éclore une littérature écrite. Au demeurant, dans le créole, l'image éclate souvent par une simple répétition de sons analogues qui, en créant l'onomatopée, accentue la musicalité de l'idiome. Tels sont les exemples que nous fournissent le mot *tcha-tcha* si expressif du bruissement que produisent les feuilles et les gousses desséchées du swazia acacia, le mot *voun-vou* qui rend le vrombissement produit par les élytres du scarabée nasicorne. Au reste, s'il fallait un surcroît de preuves pour faire ressortir l'ingéniosité du créole, il suffirait de citer tels proverbes déroutants d'à-propos, dont l'application à notre tentative ne manquerait d'ailleurs ni de saveur ni d'actualité.

N'est-il pas vrai que :

« *Parlé francé pas l'esprit et nègre sott cé l'événement*[10] ? »

Eh bien !, malgré cette physionomie spéciale, insidieuse de notre patois, il apparaît néanmoins que le peuple ne trouve pas l'instrument sonore à son gré, puisqu'il souligne l'intérêt de ses contes en y intercalant des bouts rimés et assonancés, et que même le plus grand nombre de ces récits ne sont, en dernière analyse, que de longues mélopées. La plupart du temps, ces mélopées se vêtent

10 Savoir bien parler ne signifie pas bien penser. La sottise est un danger.

d'une grâce indicible. Elles soutiennent l'action par leur cadence, soit qu'elles en mesurent la marche progressive vers une conclusion prédéterminée, soit enfin qu'elles en suivent le rythme dans ses contours les plus capricieux. Il existe, dans ce genre, une fable d'un goût tout à fait piquant.

Il s'agit de l'interdiction dont était frappé certain pays très loin, très loin et dont l'accès devait être à jamais interdit aux femmes.

Un jour, la curiosité tenta quelque femme, qui ne recula même pas devant l'horreur d'un déguisement masculin pour violer la règle et pénétrer dans la ville. Mais les cloches veillaient, et bientôt dans un carillon d'alarme, elles dévoilèrent l'artifice[11].
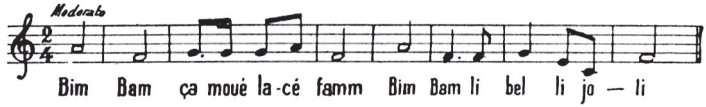
Quel dommage tout de même que le conte, trop capricieux, ne nous dise pas la suite des événements. Je parierais ma tête que, dès que les hommes virent que l'inconnue était une femme et surtout remarquèrent qu'elle était jolie, ils se soumirent à sa domination, ce qui n'était d'ailleurs que le moindre hommage rendu à la toute-puissance de sa séduction native.

Au reste, vous savez que la femme tient un rôle prépondérant dans les réunions où l'on conte et où l'on chante. Si elle n'en est pas toujours le coryphée, elle en est au moins un personnage de tout premier ordre, auquel le populaire assigne d'ailleurs la dénomination de reine chanterelle, reine éternelle s'il en fut jamais, étant donné la place considérable que le chant sous toutes ses formes occupe dans la vie de notre peuple. À ce propos, je crois, en vérité, qu'on pourrait très justement définir l'Haïtien : un peuple qui chante et qui souffre, qui peine et qui rit, un peuple qui rit, qui danse et se résigne. « De la naissance à la mort, la chanson est associée » à toute sa vie. Il chante la joie au cœur ou les larmes aux yeux. Il chante dans la fureur des combats, sous la grêle des mitrailles et dans la mêlée des baïonnettes. Il chante l'apothéose des victoires et l'horreur des défaites. Il chante l'effort musculaire et le repos après la tâche, l'optimisme indéracinable et l'obscure intuition que ni

11 Bim'm-bàm'm / Celle que je vois / Est une femme.

l'injustice, ni la souffrance ne sont éternelles, et qu'au surplus, rien n'est désespérant, puisque « bon Dieu bon[12] ».

Il chante toujours, il chante sans cesse. Ah ! chants mélancoliques de l'esclave soumis et meurtri sous le fouet du commandeur qui en appela à la justice immanente ; chants enflammés, mugissements innombrables, chœur farouche des meurt-de-faim révoltés qui jetèrent le défi à la mort dans la ruée de Vertières, en lançant la strophe sublime :

Grenadiers à l'assaut !
Ça qui mouri zaffaire à yo !
Nan point manman na point papa !
Grenadiers à l'assaut !
Ça qui mouri zaffaire à yo !

Marseillaise de gloire qui, dans la nuit fulgurante de la Crête à Pierrot, impressionna l'armée française par votre violence et votre grandeur. Ô chants mélancoliques des blessés qui sont morts pour la liberté de la race et sa réintégration dans l'éminente dignité de l'espèce ; berceuses enveloppantes que murmurent des lèvres de tendresse pour apaiser l'humeur capricieuse des marmots ; rondes enfantines qui déridents l'inquiétude naissante des petits vers la communion universelle, et vous, nocturnes liturgiques des croyants troublés par l'énigme de l'univers et confondus dans l'adoration fervente des forces indomptées, couplets satiriques qui fouaillent les fantoches du jour et démasquent le pharisaïsme des politiciens en vedette ; hymnes d'amour et de foi, sanglots émouvants des Cléopâtre et des Sappho affolées ; vous tous, enfin, qui avez, en des époques lointaines ou proches, nourri le rêve, exalté l'espoir, grandi l'action, assoupi la douleur, vous tous qui fûtes la pensée ailée, un moment fugitif de la conscience de mon peuple, que ne puis-je vous recueillir pieusement, vous ramasser en éclatante frondaison pour composer la geste immortelle où la race reprendrait le sens intime de son génie et la certitude de son indestructible vitalité ?...

Vains désirs, hélas ! Impuissante ambition !... De toutes nos traditions populaires, la chanson est celle qui se perd avec la plus

12 Dieu est bon.

désobligeante persévérance, parce qu'elle est, au premier chef, une tradition orale. Je ne crois pas qu'il soit parvenu jusqu'à nous une seule des chansons qui durent apaiser la cruauté des heures de la servitude coloniale. Cependant, elles devaient avoir un certain charme amer, si nous nous référons aux couplets semblables qui forment les plus originaux spécimens du folk-lore des nègres américains.

Mais enfin, malgré qu'il en ait, de l'époque coloniale, seuls ont survécu quelques couplets satiriques et quelques complaintes d'amour que l'on peut glaner ça et là dans les vieux chroniqueurs. Voici en remontant aux premiers jours de l'Indépendance, un spécimen de chanson politique :

Eh bien ! ces mulâtres
Dits lâches autrefois,
Savent-ils se battre
Campés dans les bois ?
Ces nègres à leur suite,
Vous font prendre la fuite ?
Vive l'Indépendance !

Brave Dessalines,
Dieu conduit tes pas !
Geffrard en droite ligne
Ne te quittera pas.
Férou, Coco Herne,
Cangé, Jean Louis François
Près les Cayes vous cernent
Évacuez, Français !

En remontant un peu plus avant, nous citerons deux belles chansons d'amour. Malheureusement, leurs airs ne nous sont pas parvenus. Et c'est pourquoi M. Lamothe, le délicieux musicien de tant de mélodies évocatrices d'heures vermeilles ou mélancoliques, a bien voulu, sur notre instance, donner un nouvel ajustement aux tendres couplets de Lisette :
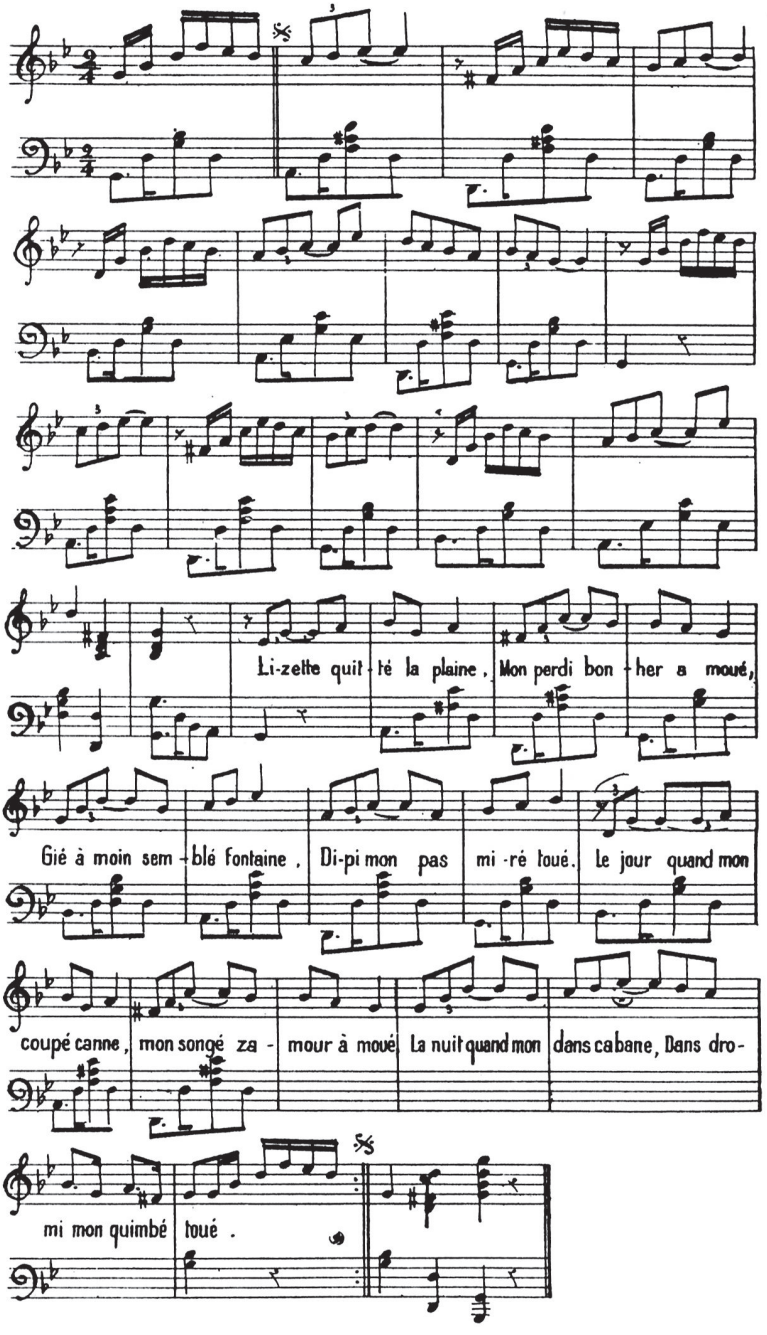
Li-zette quit-té la plaine, Mon perdi bon-her a moué,
Gié à moin sem-blé fontaine, Di-pi mon pas mi-ré toué. Le jour quand mon
coupé canne, mon songé za-mour à moué La nuit quand mon dans cabane, Dans dro-
mi mon quimbé toué.

I
Lisette quitté la plaine,
Mon perdi bonher à moué ;
Gié à moin semblé fontaine,
Dipi mon pas miré toué.
La jour quand mon coupé canne,
Mon songé zamour à moué ;
La nuit quand mon dans cabane,
Dans drani mon quimbé toué

II
Si to allé à la ville,
Ta trouvé geine Candio,
Qui gagné pour tromper fille
Bouche doux passé sirop ;
To va crèr yo bien sincère
Pendant cœur to coquin trop
C'est serpent qui contrefaire
Crié rat pour tromper yo.

III
Dipi mon perdi Lisette
Mon pas sonchié Calinda
Mon quitté Bram-bram sonnette
Mon pas batte Bamboula
Quand mon contré l'aut'nèguesse
Mon pas gagné gié pour li ;
Mon pas sonchié travail pièce ;
Tout qui'chose à moins mourri.

IV
Mon maigre tant cou gnou souche,
Jambe à moin tant comme roseau ;
Mangé n'a pas doux dans bouche,
Tafia c'est même comme d'l'eau.
Quand moin songé toué Lisette.
D'l'eau toujou dans gié moin.
Magner moin vini trop bète.
A force chagrin magné moin.